## Association Syndicale de la Rivière du Loiret



#### Conseil Syndical du 22 juin 2020

Sur convocation du Président, Pierre-Louis d'Illiers, le Conseil syndical de l'ASRL s'est tenu le 22 juin 2020 à 20h30.

<u>Présents</u>: Pierre-Louis d'Illiers (Président), Bernard Leleu (Vice-président), Guy Touchard (directeur technique), Françoise Absolu, Sandrine Lerouge (Commune d'Olivet), Stéphanie Ramette (syndique cooptée), Jean Claude Bennery, Michel Klingemann, Claude Lancrenon, Christophe Dupont, Fernand Gourlot, Jean-Claude Rabourdin, Denis Fournier, Gérard Denis (syndic coopté), Oliver Nioche, Jack Nioche, Didier Chatellier (le brochet Olivetain), Raphael Ramette (Commune de St Pryvé St Mesmin)

Excusé: Ville d'Orléans

Représentés:

<u>Participants à titre consultatif</u>: Sophie Deruyver (Animatrice CLE), Hugo Lepetit (technicien de rivière), Isaline Bard et Jean-Christophe Martin (DDT)

#### 1. Approbation du procès-verbal du 6 janvier 2020.

Le PV de la réunion du 6 janvier 2020 a été transmis par courriel.

**Vote :** Aucune observation n'étant formulée, pas de voix contre, pas d'abstention, procès-verbal est adoptée à l'unanimité des présents et représenté.

### 2. Présentation du rapport sur l'expérimentation d'ouverture des ouvrages de crue :

La Direction Départementale des Territoires représentée par Isaline Bard et Jean Christophe Martin présente son rapport sur l'expérimentation hivernale à l'ASRL. Dans un premier temps la DDT rappelle les modalités et les conditions de l'expérimentation ainsi que le protocole de suivi mis en place. Elle rappelle aussi que la fin de l'essai a été perturbée par le Covid-19 c'est pourquoi la fin a été avancée au 26 mars au lieu du 31 mars 2020.

La présentation de ce rapport a été vivement critiquée par bon nombre de syndics.

- La largeur des berges dénoyées par l'expérimentation ne tient pas compte des espaces internes des gares à bateau qui ont été ignorées dans l'étude bathymétrique.
- L'affirmation « L'expérimentation n'a pas eu d'incidence sur les usagers » a été contestée, la consultation de la DDT ayant été limitée à un appel téléphonique à la fédération départementale de la pêche et un autre à la direction du club d'aviron.
- La DDT a beaucoup insisté sur l'augmentation des vitesses mesurées le 8 janvier. Il lui a été rétorqué que ces mesures avaient été réalisées en phase de vidange, donc non stabilisée. Cet effet de « chasse d'eau », confirmé par les différences des débits amont et aval du bassin (mesures DREAL), a artificiellement et temporairement augmenté les débits et les vitesses et ainsi faussé la campagne de mesures de cette journée.
- L'occultation par la DDT de certaines données de la DREAL, des mesures de vitesse lentes mais correspondant à des vitesses de même ordre déjà enregistrées par la même DREAL, a été justifiée par un « manque de robustesse des valeurs ».

- Il a été aussi reproché à la DDT d'établir une relation entre l'ouverture des vannes de crue et la concentration des matières en suspension alors que la variation de cette concentration est à l'évidence dépendante de la pluviométrie.
- Il a été fait remarquer à la DDT que les prélèvements au pont Bouchet ne prenaient pas en compte les sédiments denses déposés entre la confluence et le pont Bouchet, ceux-là mêmes qui s'accumulent sur un banc de sable toujours plus important, et pour lequel il n'y avait pas eu d'étude de la granulométrie.
- Quand la DDT a déclaré: « Le Dhuy apportera toujours la même quantité de sédiments », la destruction du bassin de décantation de Gobson est revenue à plusieurs reprises dans la discussion, d'autant plus que la zone humide en amont du pont de chemin de fer est désormais hors d'eau à la suite de l'abaissement du Dhuy consécutif à la destruction de Gobson.
- La DDT a encore déclaré : « Nous n'avons pas la prétention de mesurer l'incidence de la ligne d'eau sur les sources du parc floral », mais aussi « Il n'y a aucune incidence négative sur les sources du parc floral ». Cette dernière affirmation a été réfutée par le vice-président de l'ASRL.

Jean Christophe Martin présente les conclusions du rapport (*Annexe 1*), Pierre Louis d'Illiers soulève le fait que l'ASRL et la DDT n'avaient pas le même objectif initial. Pour la DDT : L'ouverture permet-elle le transport de l'ensemble des MES en entrée ? Alors que pour l'ASRL la question était l'ouverture permet-elle la remobilisation des vases et donc quel est le « bénéfice » net de cette opération. La réponse apportée par la DDT a ce questionnement est qu'il n'y a pas eu de calcul entrée / sortie car l'inertie entre les prélèvements était trop importante...

Les conclusions de la DDT sont largement contestées et jugées contradictoires avec les mesures réalisées. Elles soulèvent aussi de vives réactions, car d'évidence le Loiret sert de bassin de décantation au Dhuy depuis la destruction du barrage de Gobson sans qu'il ait été vidé de ses sédiments, et les Riverains sont profondément attachés à la préservation du patrimoine naturel, bâti et paysager.

Claude Lancrenon et Bernard Leleu présentent deux notes synthétisant ces réactions (*Annexe 2 et 3*).

Isaline Bard admet en fin d'intervention qu'elle n'a pas compétence sur la partie privée du Loiret (rivière non classée) et conclut qu'aucune modification de l'arrêté de 2014 n'est envisagée par les services de la DDT, l'ASRL restant entièrement gestionnaire des ouvrages hydrauliques.

## 3. Retour sur l'épisode pluvieux du 10 et 11 mai :

Guy Touchard présente le contexte et les actions qui ont été mises en place (*Annexe 4*), Bernard Leleu, qui s'était déplacé à Saint Cyr en val répond qu'il n'y avait pas de raison d'ouvrir les 3 vannes de crue alors que l'inondation signalée par la métropole était localisée sur la partie supérieure du Morchêne et n'avait donc pas d'impact sur le Dhuy et le Loiret.

Un syndic rappelle que l'arrêté préfectoral recommande d'ouvrir progressivement les vannes de crue quand le niveau d'eau dépasse la cote zéro.

Jean Claude Bennery répond que nous devons être dans l'anticipation et que l'ouverture était raisonnable.

## 4. Budget Supplémentaire 2020 :

Hugo Lepetit présente le compte administratif 2019 ci-dessous :

CA ASRL 2019	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	114 819.26€	124 381.77	9 562.51€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2018		96 130.13€	96 130.13 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018	2 752€		2 752€
RESULTAT CUMULÉ	117 571.26€	220 511.90 €	102 940.64€

Hugo Lepetit présente le budget supplémentaire 2020 ci-dessous :

BS ASRL 2020	DEPENSES	RECETTES
Reprise des excédents de fonctionnement (002)		77 940€
Excèdent de fonctionnement (1068)		25 000€
Fournitures petit équipement (60632)	200€	
Locations (613)	3 030€	
Entretien rivière (615211)	69 404€	
Autres primes d'assurances (6168)	1 000€	
Impôts, taxes rémunération (631)	2 000€	
Personnel non titulaire (6413)	10 000€	
Charges sécurité sociale, prévoyance (6450)	2 000 €	
Indemnités (6531)	300€	
Subvention travaux (6575)	15 000€	
Arrondi taxes sur salaires (65888)	6€	
TOTAL	102 940€	102 940€

**Vote :** pas de voix contre, pas d'abstention, le compte administratif ainsi que le budget supplémentaire est adoptée à l'unanimité des présents et représenté.

# 5. Rapport sur l'état des ouvrages hydrauliques et modalités de participation aux travaux

Hugo Lepetit présente le rapport sur l'état des ouvrages hydrauliques (*Annexe 5*). Plusieurs représentants syndicaux font remonter le fait que les vannes de crues doivent être nommées ainsi, cela avait été corrigé entre la convocation et le conseil syndical.

Suite à cela Pierre Louis d'Illiers présente le projet de participation aux travaux des vannes, appuyé par Olivier Nioche qui précise que cette participation doit être incitative mais doit rester dans l'intérêt collectif. L'aide financière de l'ASRL entraînera de fait le respect des recommandations de l'ASRL pour les manœuvres des vannes.

L'acceptation du devis devra être subordonnée au choix de l'ASRL. Plusieurs syndics font remonter le fait que la maitrise de l'ouvrage reste du devoir du riverain.

**Vote :** Pierre Louis d'Illiers présente la diapositive ci-dessous dont le principe est adopté à l'unanimité.

# Modalités de participation aux travaux des vannes

- Condition initiale: l'ouvrage concerné doit être nécessaire à la gestion du Loiret privé et être référencé comme équipement prioritaire par l'inventaire ASRL;
- se Bénéficiaire : propriétaire de l'ouvrage ou mandataire de celui-ci ;
- Assiette : estimatif de l'expert ou facture des travaux réalisés s'il est inférieur ;
- Plafond de participation : 5 000 euros par ouvrage, incluant ses maçonneries et accessoires ;
- Son Taux maximum de subvention : 40% de l'assiette ;
- Liquidation de l'aide : après production d'une facture acquittée au fournisseur.

#### 6. Remboursement de frais :

Hugo Lepetit présente les faits suivants :

- Actuellement Sylvain Pinault, technicien de rivière, paye son forfait de téléphone luimême, c'est pourquoi la proposition est faite de lui rembourser ces frais.
- Guy Touchard a effectué un trajet Olivet-Montargis aller/retour afin de permettre l'achat du nouveau véhicule de l'ASRL, la proposition est faite de lui rembourser les frais kilométriques.
- Hugo Lepetit a été amené à utiliser sa voiture personnelle afin de se rendre sur le terrain lorsque Sylvain Pinault utilise le véhicule de l'ASRL, ici aussi la proposition est de lui rembourser ces frais kilométriques.

Olivier Nioche précise qu'il serait souhaitable que le forfait téléphonique de Sylvain Pinault soit souscrit et payé directement par l'ASRL. Il précise aussi que si Hugo Lepetit est amené à réutiliser sa voiture personnelle il faudra qu'il le déclare à son assurance.

Vote: Pas de voix contre, pas d'abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représenté.

#### **7.** Ouestions diverses :

Quatre points sont évoqués lors de ces questions diverses :

- Françoise Absolu évoque le fait que le ponton du club ACOO a été installé pendant la période de confinement et que ce dernier gêne l'écoulement des débris flottants. Bernard Leleu avait pris contact avec l'association avant le conseil syndical, ils s'engagent à nettoyer régulièrement les abords du ponton.
- Hugo Lepetit revient sur plusieurs interpellations des riverains concernant des déchets de tous types jetés dans la rivière, après avoir rappelé qu'il est de l'intérêt de chacun de surveiller ces agissements, il propose que ce point soit abordé dans le prochain bulletin communicatif de l'ASRL.

- Pierre Louis d'Illiers intervient à titre informatif pour parler du faucardage, ce dernier a été maintenu malgré un avis défavorable de la part de l'ASRL et aura lieu la semaine suivante sur les bassins Paul Foret et St Samson.
- Un dernier point est évoqué afin d'informer les membres présent qu'une réunion technique va être réalisée dans un futur proche entre les meuniers du bassin de St Santin afin de trouver un compromis sur la gestion des vannes et des niveaux à respecter.

Le secrétaire de séance

Le président

Hugo Lepetit

Pierre-Louis d'Illiers



## ASSOCIATION SYNDICALE RIVIERE DU LOIRET

(A.S.R.L.) - Mairie d'Olivet - 45160 OLIVET

Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

#### FEUILLE DE PRESENCE

**2** 02 38 66 47 44

## au Conseil Syndical du 22 juin 2020

MEMBRES	POUVOIR à	EMARGEMENT
M. BENNERY Jean-Claude pour Beausejour et Clos de Lorette		Rolley
M. TOUCHARD Guy		- lau
M. LELEU Bernard		
M. KLINGEMANN Michel		
M. DUPONT Christophe		Oupu/
Mme ABSOLU Françoise		Absolu
M. FOURNIER Denis		
M. LANCRENON Claude		
M. NIOCHE Olivier		
M. d'ILLIERS Pierre Louis		
M. RABOURDIN Jean Claude		Rabush Z
M. GOURLOT Fernand		APA Z
M. DENIS Gérard		
M. NIOCHE Jack		6145
Mme RAMETTE Stéphanie		ZIA.
Ville d'Olivet rep. Par FROUCE		
Ville d'Orléans		
rep. Par		
Ville de St Pryvé St Mesmin		9-12
rep. Par IL. Kome Ac		11.6
Le Brochet Olivetain rep. Par		1366
	0 1000	
Président de Séance	: Merre was D Illie	VA
Secrétaire de Séance	: Pierre Lois D'Illie : LEPETIT Hugo	





# RIVIÈRE LOIRET Ouverture hivernale des ouvrages

Rapport et conclusions provisoires de l'expérimentation

Direction Départementale des Territoires du Loiret







## **Sommaire**

## 0. Rappel des modalités et du protocole de suivi

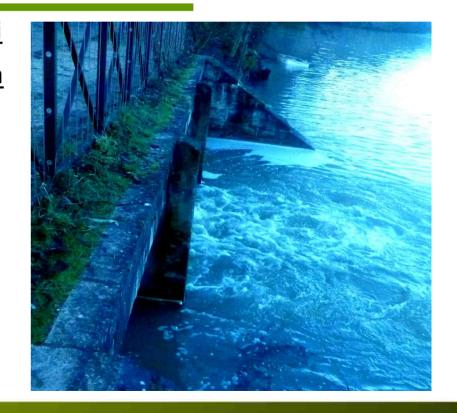
## 1. Description des conditions d'expérimentation

- Conditions pluviométriques
- Conditions hydrologiques
- Conditions d'ouverture des vannes

## 2. Résultats et analyse

- Aspect paysager
- Débits et vitesses
- Prélèvements
- Niveaux d'eau

## 3. Conclusion et perspectives







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> <u>protocole de suivi</u>

<u>Conditions</u>
<u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques

Hydrologiques

Ouverture des vannes

Résultats et analyse

Aspect paysager

Débits et vitesses

Prélèvements

Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Modalités

# Ouverture des vannes de crue du 8 janvier 2020 au 31 mars 2020 selon les modalités suivantes :

## Bassin de Saint-Samson

- Ouverture totale des vannes de décharge des moulins
- Ouverture des vannes de crue du sentier des Près afin de maintenir une ligne d'eau de 10 cm sur le radier des vannes de décharge du Moulin de Saint-Samson (± 2 cm) soit 90.09 mNGF IGN69 (± 2 cm)

## • Bassin de Saint-Julien

• Ouverture des vannes des moulins et des vannes de crue de la Fontaine de manière à conserver une alimentation des bassins du Bac et des Tacreniers depuis le bassin de Saint-Julien

## • Bassin des Tacreniers

Ouverture de la vanne de crue du sentier des Tacreniers afin de maintenir une ligne d'eau de 20 cm sur le radier du Moulin des Tacreniers (± 2 cm) soit 88,57 mNGF (± 2 cm)





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

d'expérimentation

Pluviométriques

Hydrologiques

Ouverture des vannes

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Protocole de suivi

## Lignes directrices

- Analyse des paramètres suivants : Paysage, Niveaux d'eau, Débits et vitesses et Prélèvements.
- Au regard des enjeux que concentre le bassin amont, mise en place du suivi sur les bassins de Saint-Samson, Paul Forêt et La Source.

## Paramètres

- Paysage:
  - suivi de l'évolution paysagère par caméra,
  - estimation de la largeur maximale des berges dénoyées,
- Niveaux d'eau :
  - suivi des niveaux des bassins,
  - suivi du niveau au Pont Leclerc,
- Débits et vitesses :
  - mesures ponctuelles de débit en fonction des disponibilités de la DREAL,
- Prélèvements :
  - mesures ponctuelles hebdomadaires de MES et DCO.





## **SOMMAIRE**

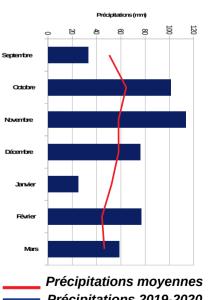
**Conditions** <u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques

# Conditions d'expérimentation

**Pluviométriques** 

Mois	Précipitations moyennes (mm)	Précipitations 2019-2020 (mm)	Écart à la moyenne
Septembre	50,5	33,1	- 34,46 %
Octobre	64,4	101,1	+ 56,99 %
Novembre	58,0	113,4	+ 95,52 %
Décembre	58,2	76,1	+ 30,76 %
Janvier	52,3	24,8	- 52,58 %
Février	44,4	76,7	+ 72,75 %
Mars	46,4	58,6	+ 26,29 %







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> <u>protocole de suivi</u>

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

> Pluviométriques Hydrologiques Iverture des vannes

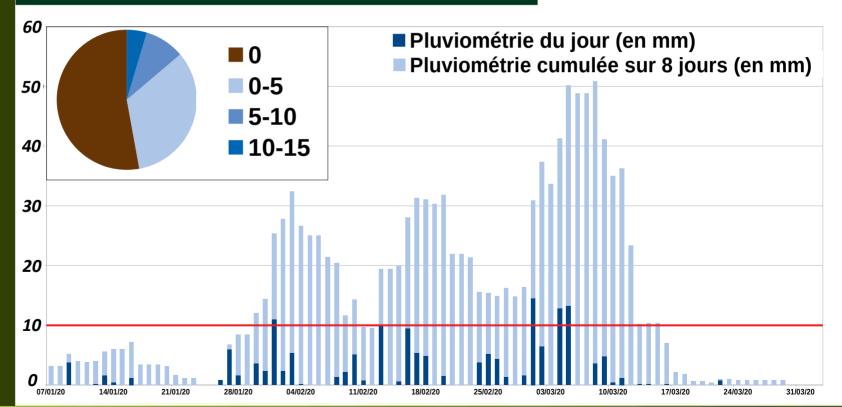
<u>Résultats et analyse</u>

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements

<u>Conclusions et</u> nerspectives

# Conditions d'expérimentation

**Pluviométriques** 







## SOMMAIRE

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques **Hydrologiques** Juverture des vannes

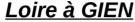
Résultats et analyse

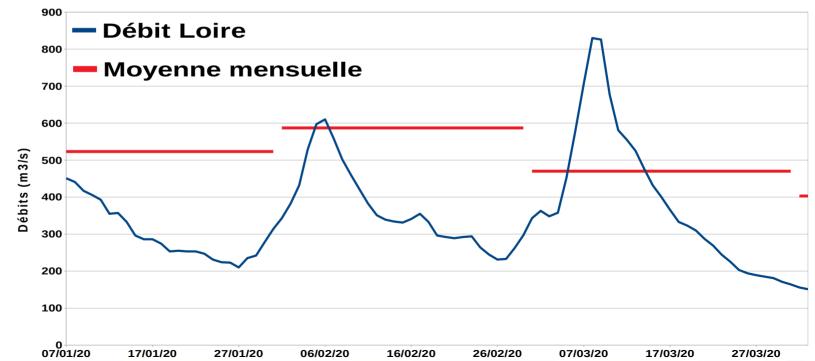
Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Conditions d'expérimentation

hydrologiques









## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques **Hydrologiques** Juverture des vannes

Résultats et analyse

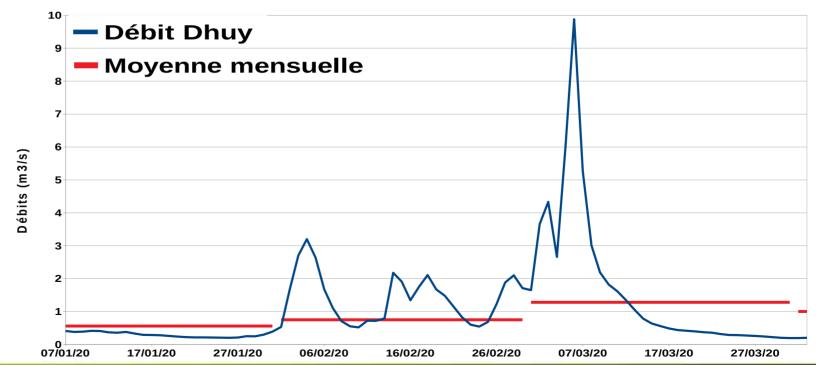
Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Conditions d'expérimentation

hydrologiques

## **Dhuy à SANDILLON**







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> <u>protocole de suivi</u>

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques Hydrologiques Ouverture des v<u>annes</u>

<u>Résultats et analyse</u>

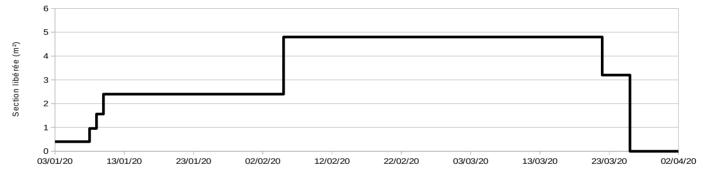
Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

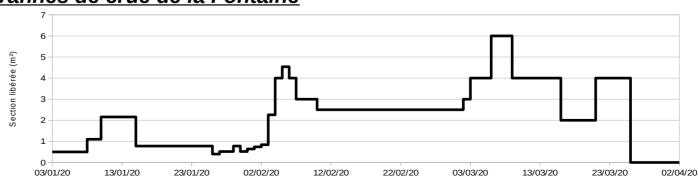
# Conditions d'expérimentation

## Ouverture des vannes

## Vannes de crue du sentier des Prés



## Vannes de crue de la Fontaine







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

Pluviométriques Hydrologiques

Ouverture des vannes

<u>Résultats et analyse</u>

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Conditions d'expérimentation

## **Conclusions**

## Conclusions

- Conditions Pluviométriques
  - Automne 2019 particulièrement humide
  - Pluviométrie faible mais régulière au cours de l'expérimentation
  - Épisode de pluie d' « importance » du 1<sup>er</sup> au 5 mars
- Conditions Hydrologiques
  - Débits moyens déficitaires concernant la Loire
  - Débits moyens légèrement excédentaires concernant le Dhuy
  - Crue notable du Dhuy le 6 mars
- Conditions d'ouverture des vannes
  - Manœuvre en respect des modalités de l'expérimentation
  - Nécessité de manœuvres moins régulières pour les vannes dont les conditions d'ouverture ont été clairement définies en fonction d'un niveau.

Pluviométriques Hydrologiques Ouverture des vannes





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suiv

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques uverture des vanne:

## Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Résultats et analyse

Suivi caméra

-70 -10 (90,13 mNGF - IGN69) (90,73 mNGF - IGN69)

11

Aspect paysager





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques uverture des vannes

## Résultats et analyse

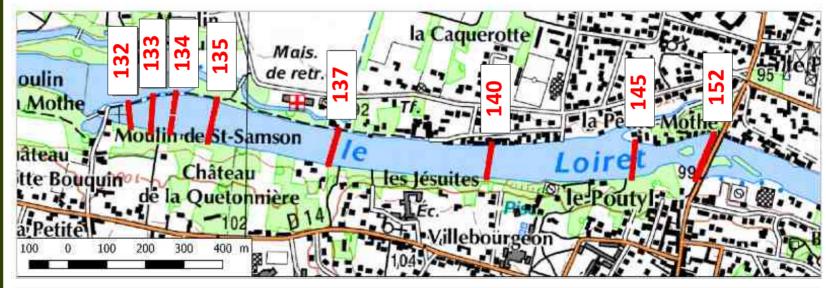
Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Résultats et analyse

Aspect paysager

## Estimation de la largeur de berges dénoyées



Profil	132	133	134	135	137	140	145	152
Largeur dénoyée	3,00	3,00	0,50	2,50	1,50	0,50	0,50	2,00





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques Duverture des vannes

## Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

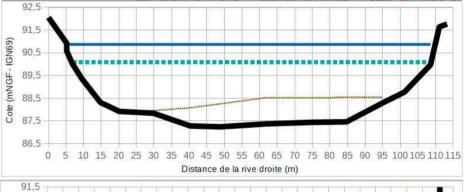
# Résultats et analyse

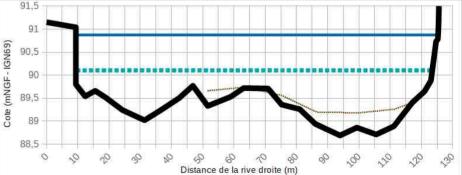
Estimation de la largeur de berges dénoyées





Aspect paysager









# Résultats et analyse

Débits et vitesses

# **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> <u>d'expérimentation</u>

Hydrologiques Duverture des vanne

## Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> nersnectives

## Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m³/s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m³/s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Débit (m3/s)						
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet	BASSIN SOURCE			
08/01/20	3,09	0,539	3,4	3,939			
16/01/20	2,97	0,451	3,04	3,491			
Ecart	- 0,12	- 0,09	- 0,36	-0,45			
%	- 4 %	- 16 %	- 11 %	-11 %			





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

**Conditions d'expérimentation** Pluviométriques

Ouverture des vannes

## Résultats et analyse

Aspect paysager
Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

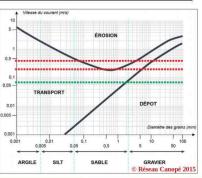
# Résultats et analyse

## Débits et vitesses

## Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m³/s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m³/s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Vitesse moyenne (cm/s)						
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet				
08/01/20	25,4	17,9	39,9				
16/01/20	31,6	19,7	45				
Ecart	+ 6,2	+ 1,8	+ 5,1				
%	+ 24 %	+ 10 %	+ 13 %				







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques uverture des vanne.

## Résultats et analyse

Débits et vitesses
Prélèvements
Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Résultats et analyse

## Débits et vitesses

## Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire	Niveau Loire	Débit Dhuy	10	Vitesse du courant (m/s)	ÉDONOM	
	(m³/s)	(cm)	(m³/s)			ÉROSION	
08/01/20	441	99,3	0,379	1			
16/01/20	286	49,7	0,290	0,5		A	//
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0,1			
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	0,05	TRANSPORT		
		V	itesse moy	/€ <sub>0,01</sub>			DÉPOT
	Parc	Floral	Pont 0	0,005			
08/01/20	2!	5,4	1	.7	/		Diamètre des grains (mm
16/01/20	3:	1,6	1	9 0,001	0,01 0,005 0,0	0,1 1 05 0,5	10 100 5 50
Ecart	+	6,2	+	1,000	$\longrightarrow$	•	<b>→</b>
%	+ 2	4 %	+ :	1( AF	RGILE SILT	SABLE	GRAVIER © Réseau Canopé 2015





## **SOMMAIRE**

## Résultats et analyse

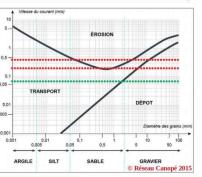
Débits et vitesses

# Résultats et analyse

Evolution des débits et des vitesses (8/01 et 16/01)

	Débit Loire (m³/s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m³/s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Ouverture vannes de crue (m²)	Cote Saint-Samson
08/01/20	441	99,3	0,379	0	3,2	0,96	- 32
16/01/20	286	49,7	0,290	0	6	2,4	- 52
Ecart	- 155	- 49,6	- 0,089	0	+ 2,8	+ 1,44	- 20
%	- 35 %	- 50 %	- 23 %	=	+ 88 %	+ 150 %	- 63 %

	Vitesse moyenne (cm/s)						
	Parc Floral	Pont Camping	Pont Bouchet				
08/01/20	25,4	17,9	39,9				
16/01/20	31,6	19,7	45				
Ecart	+ 6,2	+ 1,8	+ 5,1				
%	+ 24 %	+ 10 %	+ 13 %				



Débits et vitesses





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques Ouverture des vannes

## Résultats et analyse

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

Conclusions et

# Résultats et analyse

## **Prélèvements**

# Evolution des concentrations en MES (mg/l)

Date (2020)	Débit Loire (m³/s)	Niveau Loire (cm)	Débit Dhuy (m³/s)	Pluvio J-1 (mm)	Pluvio J-1 – J-8 (mm)	Section libérée vannes de crue (m²)	Cote Saint-Samson				
17	Prélèvement du 07/01 VS Prélèvements des 10 et 16/01										
07/01	451	98,3	0,409	0	3,2	0,96	- 26				
10/01	- 10 %	- 10 %	+ 0,7 %	3,8	+ 25 %	+ 150 %	- 111 %				
16/01	- 37 %	- 49 %	- 29 %	0	+ 88 %	+ 150 %	- 100 %				
		Prélèveme	nt du 02/04	4 VS Prélève	ements des 1	19, 26 et 30/03					
19/03	+ 113 %	+ 1713 %	+ 107 %	0	0,6	4,8	- 82 %				
26/03	+ 43 %	+ 314 %	+ 35 %	0	0,8	3,2	- 52 %				
30/03	+ 20 %	+ 157 %	=	0	0	0	- 3 %				
02/04	151	- 7	0,202	0	0	0	- 33				





# Résultats et analyse

## **Prélèvements**

## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> <u>protocole de suiv</u>

<u>conunions</u> <u>d'expérimentation</u> Pluviométriques Hydrologiques

## Résultats et analyse

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

Conclusions et perspectives

## Evolution des concentrations en MES (mg/l)

			Evolution temp	orelle		
	Déb	ut d'expériment	ation	Fin	d'expérimentat	ion
Date	07/01	10/01	16/01	19/03	30/03	02/04
Site 1	3,30	+ 185 %	+ 106 %	9,60	- 13 %	- 33 %
Site 2	3,20	+ 69 %	+ 94 %	7,60	- 24 %	- 24 %
Site 3	5,30	+ 2 %	+ 28 %	8,20	- 30 %	- 46 %
		•	Evolution spa	atiale		1
	Déb	ut d'expériment	ation	Fin	d'expérimentat	ion
Date	07/01	10/01	16/01	19/03	30/03	02/04
Site 1	3,30	9,40	6,80	9,60	8,40	6,40
Site 2	- 3 %	- 43 %	- 8 %	- 21 %	- 31 %	- 9 %
Site 3	+ 61 %	- 43 %	=	- 15 %	- 32 %	- 31 %





# **SOMMAIRE**

## Résultats et analyse

Prélèvements

# Résultats et analyse

Evolution des concentrations en DCO (mg0 /l)

				<u> </u>	
Classe de qualité	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très Mauvaise
DCO (mq0 <sub>2</sub> /l)	20	30	40	80	

Mois		Janvier		Fév	rier	Ma	Avril	
Jours	7	16	30	13	27	12	26	2
Site 1	6,51	11,60	18,10	29,80	16,00	19,70	<5,00	11,40
Site 2	<5,00	9,20	<5,00	19,50	13,70	15,60	<5,00	14,30
Site 3	8,29	6,65	<5,00	12,20	5,85	14,40	10,30	5,80

**Prélèvements** 





## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques Ouverture des vanne

## Résultats et analyse

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspectives

# Résultats et analyse

## Niveaux d'eau

# Respect de la condition de niveau d'eau à Saint-Samson







## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviométriques Hydrologiques Duverture des vannes

## Résultats et analyse

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau

<u>Conclusions e</u>

# Résultats et analyse

## Evolution de la pente hydraulique









## **SOMMAIRE**

<u>Modalités et</u> protocole de suivi

<u>Conditions</u> d'expérimentation

Pluviometriques Hydrologiques Juverture des vannes

## Résultats et analyse

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements

Niveaux d'eau

<u>Conclusions et</u> perspect<del>i</del>ves

# Résultats et analyse

## **Conclusions**

- Aspect paysager
  - Incidence paysagère négligeable au travers des indicateurs suivis :
    - pas de modification de l'aspect macroscopique,
    - faible dénoiement des berges
- Débits et vitesses
  - Aucune incidence négative sur l'apport des sources du parc floral,
  - Incidence positive sur l'évolution des vitesses,
  - Confirmation de la capacité de transport du Loiret (voire d'érosion mais seulement de manière localisée)
- Prélèvements
  - Augmentation de la capacité de transport par l'ouverture,
  - Influence des ouvrages de Saint-Samson jusqu'aux sources du Parc Floral,
- Niveaux d'eau
  - Respect des modalités de l'expérimentation,
  - Augmentation de la pente hydraulique

Aspect paysager Débits et vitesses Prélèvements Niveaux d'eau





## **SOMMAIRE**

Conclusions et <u>perspectives</u>

# Conclusions et perspectives

L'ouverture des vannes de crue facilite le transport sédimentaire mais la capacité de remobilisation des sédiments par le Loiret apparaît limitée.

Quelles perspectives de gestion pour l'avenir?

#### Conseil Syndical du 22 juin 2020

Intervention de Claude Lancrenon suite à l'exposé de la DDT concernant l'Expérimentation d'ouverture hivernale des ouvrages de crue sur le Loiret, version du 18 mai 2020 (rapport et conclusions provisoires.)

Merci Pierre-Louis de nous avoir adressé le rapport de la DDT nous permettant d'apporter notre éclairage et définir ce que nous voulons. Je commente ci-après directement le rapport notamment son introduction et sa conclusion, car n'étant pas hydrogéologue, je ne rentrerai pas dans les détails techniques. J'ai noté néanmoins, que l'analyse n'était pas claire et la démonstration sujette à caution.

1 Que signifie en introduction « l'amélioration de l'état écologique du Loiret est un enjeu économique fort » ? Vous renouvelez en conclusion en affirmant la recherche de progrès pour l'état écologique ... Pourquoi ne pas être précis en indiquant qu'il s'agit d'évaluer la capacité du Loiret à évacuer les sédiments. Auriez-vous un autre objectif ?

En fait, on devine que vous avez un dogme qui consiste à assurer une continuité sédimentaire sans tenir compte de l'histoire du Loiret, travaillé par l'homme depuis plus de deux siècles, dont le lit correspond aux besoins de stockage et d'évacuation des eaux en cas de crue (au regard du risque d'inondation). L'héritage de nos anciens et de la nature en a fait un cours d'eau magnifique, fonctionnant par bassins, à grandes qualités paysagères avec de grandes étendues d'eau sur toute sa largeur, et bordé, soit d'espaces naturels notamment des arbres, soit par des constructions, moulins et gares à bateaux représentant un grand intérêt patrimonial, tout cela façonné par l'homme. Les moulins permettent la libre circulation des sédiments car toutes les vannes s'ouvrent par le bas, au ras du fond de la rivière (comme les vannes de crue). Il est faux de dire dans votre rapport que les vannes du Loiret empêchent les sédiments de circuler, car les vannes des moulins sont ouvertes en permanence.

Par ailleurs, il s'agit d'observer les différents usagers du Loiret, particulièrement nombreux qu'ils soient pêcheur, en barque, Kayak, canoé, padle, aviron... tous ces usagers sont particulièrement satisfaits d'une large étendue d'eau qui permet la cohabitation de tous en pratiquant son activité favorite. (Notamment en mai et juin de cette année). Cerise sur le gâteau, nous n'avons pas d'herbe à ce jour le 20 juin où j'écris ces quelques lignes. Nous savons qu'exceptionnellement, le niveau d'eau peut être bas en été. Il s'agit en conséquence, d'être très prudent pour garder l'eau dans les bassins au printemps. Rappelons-le, le Loiret fonctionne en bassin alimenté en eau par différents moyens, fragiles et complexes, façonnés par le temps.

2 Toujours dans l'introduction, vous précisez « que vous souhaitez adapter la gestion des vannes de crue dans l'objectif d'amélioration de la qualité des eaux du Loiret ». Merci d'expliquer ce que vous entendez par cet objectif d'amélioration des eaux ? Pour nous l'eau est de bonne qualité (source ministérielle).

3 Vous reconnaissez dans la conclusion que « l'Ouverture des vannes ne répond que partiellement à la problématique globale de dysfonctionnement du transport sédimentaire dont la résolution devra être trouvée à plus grande échelle ». Merci d'expliquer ce que vous sous-tendez. En effet, il n'y a pas de dysfonctionnement de transport sédimentaire, car vous ne précisez pas que les sédiments circulent aussi sur la partie basse des vannes.

Malgré ce constat, vous affirmez que « les résultats de cette expérimentation semble indiquer l'amélioration du transport sédimentaire par l'ouverture hivernale des vannes de crue. » Vous précisez ensuite que « l'expérimentation n'ayant duré que 3 mois, les résultats n'offrent qu'une tendance qui ne pourra être confirmée qu'au travers d'une ouverture hivernale régulière. » Que je sache la saison hivernale dure 3 mois, cela signifie donc que vous souhaitez une ouverture des vannes sur l'automne, l'hiver et le printemps ?

De votre étude, J'arrive à des conclusions inverses compte tenu notamment de la très faible pente du Loiret. En ouvrant les vannes, vous évacuez l'eau de notre belle rivière qui libère ainsi sur ses 2 rives un accotement important. Les conséquences de cette politique sont désastreuses pour le maintien des constructions le long du Loiret, constructions nombreuses et qui participent à la qualité globale du Loiret. En effet, sont rendues à l'air libre les fondations des murs et fondations des gares à bateaux, fragilisation des arbres qui penchent de plus en plus. Ces ouvertures de vannes sont d'autant plus dommageables que les vannes du moulin de Saint Samson sont toujours ouvertes depuis 2007 ce qui a baissé le niveau moyen du Loiret. LES RIVERAINS DU LOIRET DOIVENT SAVOIR QUE DEPUIS 2007, LE LOIRET N'A PAS BAISSE PAR MANQUE D'EAU, MAIS PAR UNE OUVERTURE TROP IMPORTANTE DES VANNES, NOTAMMENT LES VANNES DE CRUE.

On devine que l'objectif d'évacuation des sédiments n'est qu'un prétexte. En effet, il suffit de se rendre à la confluence du Dhuy et du Loiret pour constater que les sédiments proviennent du Dhuy. Alors dans ce contexte de volonté de maîtriser les sédiments, pourquoi le barrage de Gobson a-il-été détruit ? Par ailleurs, ce qui n'est pas précisé, en supprimant le barrage, l'eau du Dhuy ne peut plus accéder à la vaste zone humide de 2hectares environ permettant à l'eau de se décanter avant d'arriver dans le Loiret. Il suffisait d'entretenir le barrage et enlever les sédiments accumulés. Nous aurions ainsi beaucoup moins de sédiments qui se répandraient sur le Loiret. Nos ainés qui ont trouvé le financement et assuré la construction de cet ouvrage ne doivent rien comprendre. La CLE avec votre appui a fait détruire un ouvrage dont la vocation était de retenir justement les sédiments et maintenant vous nous expliquez qu'il faut ouvrir les vannes pour évacuer les sédiments !!! Avec ce type de politique, c'est la mort des bassins que vous recherchez.

La CLE présidée par Fabienne D'ILLIERS lors des Assises du Loiret a montré des diapositives présentant des exemples d'aménagements de ses accotements. Notamment, une communication a été organisée lors de l'Assemblée Générale du Brochet Olivetain le 11 février 2018 à partir des diapositives très explicites. En fait, vous cherchez à justifier l'évacuation des eaux pour rétrécir le lit de la rivière. Pourquoi ? j'avoue ne pas comprendre mais un jour on le connaîtra cet objectif caché...

#### **CONCLUSION**

Au sein de ce Conseil Syndical, nous sommes les représentants des propriétaires riverains, et nous sommes redevables auprès d'eux. Bon nombre de riverains, mais aussi des promeneurs et d'usagers de la rivière, ne comprennent absolument pas que l'on ouvre les vannes de crue et qu'on baisse encore plus le niveau d'eau. Une association s'est créée tant les craintes des riverains et usagers s'expriment fortement. Ces deux expériences d'ouverture des vannes de crue sont globalement désapprouvées par les riverains et les usagers du Loiret.

En conséquence, je m'oppose au prolongement et à la reconduction de telles expériences d'ouvertures de vannes de crue. Au contraire, tout doit être mis en œuvre pour préserver le niveau des eaux dans les bassins, faire en sorte que les résurgences ne se tarissent pas, et avec les

incidences sur la nappe phréatique. Il y a une corrélation évidente entre le niveau du Loiret et celui de la nappe phréatique rive nord et rive sud.

Je m'oppose à la modification de l'Arrêté 2014, même partielle. De toute façon, la loi sur l'eau de 2006 ne s'applique pas dans le cas particulier du Loiret rivière non classée. (Cf les articles n°214-17 du Code de l'Environnement : le Loiret en amont de Saint-Santin ne figure dans aucune des listes pour lesquelles la loi sur l'eau s'applique), et l'article n°214-18 qui, appliqué aux vannes de crue, conduit à un débit réservé égal à zéro. Et les moulins respectent l'article L214-18 puisqu'ils sont toujours ouverts, été comme hiver, soit au niveau des vannes de roues, soit vannes de décharge.

Ce rapport ne prouve pas que l'ouverture des vannes de crue favoriserait l'évacuation des sédiments sachant comme je l'ai rappelé précédemment que les moulins permettent une libre circulation des sédiments et des poissons. En conséquence, Il faudra déterminer de nouvelles directions pour trouver des solutions dans une vision plus large, plus globale, avec nos partenaires. Notre objectif affiché est de garder un niveau d'eau dans les bassins qui se renouvèle naturellement par les résurgences, notamment le Bouillon, l'eau de pluie et l'apport du Dhuy. Le Loiret est particulièrement beau en ce moment, pratiqué par de nombreux usagers, beaucoup d'eau, peu d'herbes et peu d'algues, c'est comme cela que nous l'aimons notre Loiret, vivant, apprécié par les riverains, les usagers, les citoyens de notre Agglomération, et les touristes qui aiment se promener le long du Loiret. LES BASSINS SONT SUPERBES ET PLEBISCITES PAR TOUS, DEFENDONS LES!

Je vous remercie de votre attention

claude.lancrenon@orange.fr

0608601025

## Réactions au rapport DDT

#### Ce rapport très dense demeure fragmentaire et ses conclusions sont inacceptables.

Les enjeux se limitent à l'amélioration de l'état écologique et font abstraction du patrimoine, des aspects socioéconomiques tels que le tourisme, la pêche ou les sports nautiques, la préservation de la ressource en eau, la pérennité du complexe hydrogéologique, l'utilisation de la puissance hydroélectrique. Cet intérêt patrimonial, écologique et récréatif est notamment permis par les différents biefs aménagés et entretenus depuis des siècles.

L'objectif « d'améliorer la qualité des eaux du Loiret » reste évasif et différent de celui annoncé avant l'expérimentation « Evaluer la capacité du Loiret à évacuer les sédiments, tout en favorisant le débit des sources du parc floral ».

La DDT considère le Loiret comme une rivière « ordinaire » en omettant le contexte hydrogéologique et plus particulièrement la nappe souterraine.

Ce présent document reprend les observations de la DDT en développant l'exploration des rapports cités en référence, ainsi qu'en exploitant les données connexes.

## I. Observations.

#### La pente.

Le profil en long d'Orléans Métropole confirme la **pente négative** entre le fond de la rivière au pont Bouchet (**89,56**) et le radier des vannes de crue de St Samson (**89,70**).

La pente entre le Bouillon et les vannes de crue est quasiment nulle : 89,94 - 89,70 / 5000 \* 100 = 0,005 %, soit 5cm au kilomètre.

Ces observations confirment que le bassin amont (Saint Samson) porte bien sa dénomination de bassin.

#### Le fil d'eau (le niveau d'eau).

- « La comparaison entre les lignes d'eau de 1932 et de 2016 nous permet de constater une baisse de la cote de surface de 30 à 70cm en fonction des bassins. » « L'ouverture plus importante des vannes explique cette diminution. » (Rapport Marie Denis).
- 01/06/1932, fil d'eau du bassin 90,70 (90,97 IGN69) ce qui présume un **régime de crue**, confirmé par la pente d'eau de 30cm du Bouillon à St Samson.
- 22/03/2016, Loiret à 4,8m3/s ce qui correspond à un **régime moyen, avec les vannes ouvertes** (moulin et crue), <u>ouverture confirmée par la faible hauteur de chute de 1cm</u> entre St Samson et St Julien.

La baisse des niveaux d'eau est effectivement causée par l'ouverture des vannes.

#### Les sources du parc floral.

Demandé, mais non exploité par la DDT, le suivi du débit au pont Bouchet par l'ASRL affiche une inflexion le 8/1/2020, jour de l'ouverture majeure des vannes de crue. Le 26 mars, jour de la fermeture des vannes, le niveau du bassin est remonté de 20cm en une journée et le débit des sources, alors en baisse rapide, a été stabilisé. Il n'est pas possible non plus d'ignorer les multiples observations en 2019 qui ont montré la dépendance entre l'ouverture des vannes, l'abaissement de la nappe alluviale et la baisse de débit dans les résurgences du parc floral.

L'ouverture des vannes de crue réduit le débit des sources du parc floral.

#### La nappe souterraine.

La DDT n'a pas repris non plus les données relatives aux variations de la nappe alluviale relevées dans une série de puits proches du Loiret (jusqu'à 1 km). L'opération OVO 2019 avait mis en exergue l'impact direct des manipulations de vannes sur la nappe. Si l'ouverture progressive sur plusieurs jours de janvier 2020 a atténué l'évidence de l'abaissement de la nappe, on note quand même une inflexion des chroniques piézométriques. La fin de l'expérimentation n'a pas pu être suivie à cause du confinement.

L'ouverture des vannes de crue entraîne l'abaissement de la nappe souterraine dans le val jusqu'à une distance d'au moins un kilomètre.

Si l'abaissement artificiel de la nappe souterraine constitue un non-sens écologique, c'est aussi une manœuvre dangereuse pour le patrimoine bâti, car elle réduit le volume d'eau emmagasiné dans la nappe.

#### La vitesse du courant.

La vitesse mesurée par la DREAL le 16 janvier en aval du Couesnon (3 cm/s) est bizarrement absente du rapport DDT. Cette vitesse reste typiquement dans la fourchette du groupe de mesures réalisées par la même DREAL en 2016 pour le rapport de fin d'études de Marie Denis.

Ces vitesses négligeables confirment l'impossibilité pour le Loiret d'évacuer l'ensemble des sédiments apportés par l'amont.

#### Les débits.

Les mesures de la DREAL montrent que le flux est équitablement réparti entre les vannes de décharge du moulin et les vannes de crue.

Les vannes de crue ne constituent pas un chemin préférentiel.

#### La sédimentation.

La situation n'est pas aussi dramatique que par le passé, car le taux de sédimentation a beaucoup baissé depuis les années 80 avec le déport de la station d'épuration (rapport Marie Denis 2016), passant de 3,4 à 0,46 cm/an en 2013.

La DDT se refuse à faire des estimations. Rapportée à la journée avec un débit moyen de 4m3/s, l'estimation de l'apport de sédiments du 6 février atteint 9,33 tonnes, ce qui est cohérent avec les 9,60 tonnes estimées par GeoHyd en 2009. Rapporté à la même journée, le dépôt théorique de sédiments atteint 5 tonnes, ce qui est considérable.

Les variations de la concentration de MES d'une semaine à l'autre sont uniquement dépendantes de la pluviométrie et non de l'ouverture des vannes de crue comme l'affirme la DDT.

Aucun prélèvement ne montre que le transport a été assuré et encore moins qu'il existe le moindre phénomène d'érosion ou de remobilisation pendant l'expérimentation.

L'ouverture des vannes de crue ne favorise pas l'évacuation des sédiments.

#### Les aspects paysager, hydrogéologique, biologique et socioéconomique.

La DDT insiste sur le faible dénoiement visuel des berges. Elle ne prend pas en compte la baisse des niveaux d'eau et l'abaissement de la nappe souterraine avec leurs conséquences sur les zones humides, la biodiversité, le patrimoine bâti, les usages. La DDT évite de mentionner les problèmes de résurgences apparues dans des fondations de constructions riveraines, ainsi que la colère des usagers des plans d'eau.

L'ouverture des vannes de crue s'oppose à l'intérêt général.

#### La préservation de la ressource en eau.

Les récentes sécheresses ont fait prendre conscience de l'importance de préserver la ressource en eau et il est déraisonnable de vouloir baisser les niveaux d'eau en ouvrant les vannes de crue.

Certains ont pu croire que le Loiret avait baissé depuis quelques dizaines d'années, mais l'examen des données disponibles (base Hydro, rapport ICERE, rapport Rigollot) montre qu'il n'en est rien et qu'il faut rechercher d'éventuelles variations dans les ouvertures des vannes ainsi que dans les prélèvements très importants dans la nappe alluviale pour l'alimentation en eau de l'agglomération orléanaise.

L'ouverture des vannes de crue est contraire à la préservation de la ressource en eau.

## II. Conclusions.

Le Loiret est une suite de bassins, dont le premier sert de décanteur aux sédiments en provenance du Dhuy.

Dans le bassin amont, la pente d'eau n'existe que par le débit, ce qui confirme la puissance et la fragilité des sources du parc floral.

Le débit des sources du parc floral est conditionné par la distribution des charges hydrauliques au sein de la nappe alluviale ainsi que par des obstacles externes qui exercent des pressions en amont du pont Bouchet, véritable goulot d'étranglement.

L'expérimentation a confirmé les conclusions des études précédentes : si le Loiret est incapable de transporter tous les sédiments vers l'aval, une bonne proportion, 20 à 50%, correspondant aux matières les plus fines, est évacuée vers l'aval. Pour autant, l'expérimentation n'a pas mis en évidence un quelconque avantage dans le transport des sédiments avec l'ouverture des vannes de crue.

L'aspect des bassins a changé au cours de cette expérimentation et les riverains et usagers s'en sont plaint. L'abaissement de la nappe souterraine, consécutif à la baisse des niveaux

d'eau, a déporté une partie de l'activité des sources du parc floral vers l'aval. Les observations de l'ASRL avaient déjà mis en évidence l'impact de la baisse de niveaux d'eau sur la nappe alluviale et les sources du parc floral. D'autres conséquences pourraient s'avérer plus graves encore : assèchement des sols, réduction des zones humides, régression de la biodiversité, désordres au patrimoine bâti, etc.

L'expérimentation OVO de 2019 a aussi montré l'attachement du public au Loiret, à ses moulins et surtout à ses bassins.

Dans ce contexte, la pérennisation des modalités de gestion mises en œuvre au cours de l'expérimentation est totalement exclue.

Ainsi, les vannes de crue doivent continuer à être gérées avec les prescriptions de l'arrêté de 2014, d'autant plus que la DDT n'a aucune base juridique pour imposer des décisions concernant la gestion du Loiret non domanial.

L'envasement ne constitue pas un phénomène exceptionnel et le Loiret n'est pas globalement dans une situation critique. De plus, le taux de sédimentation est en régression et le stock de vase a globalement diminué depuis 20 ans (rapport Marie Denis 2016).

Cependant, l'aval de la confluence avec le Dhuy est soumis à des afflux massifs de sédiments depuis toujours et il est indispensable de mettre en œuvre un système de décantation des eaux de Dhuy avant leur arrivée dans le Loiret.

Les travaux réalisés sur le Dhuy, tels que les destructions de barrage, n'ont pas ralenti les apports de sédiments et ont généré des dépôts importants dans le Loiret, car les matières qui étaient retenues n'ont pas extraites préalablement. Ces dépôts sont venus accroitre les alluvions de la crue 2016.

Aujourd'hui, des seuils à l'amont du pont Bouchet gênent l'activité des sources du parc floral : banc de sable, atterrissements, grille du parc floral, etc. L'effacement de ces obstacles doit être une priorité.

A l'aval du pont Bouchet et jusqu'à l'aval du pont Cotelle, les dépôts résultant de la crue de 2016 et de la destruction des barrages sont importants. Des solutions adaptées doivent être recherchées avec nos partenaires.

Enfin, l'ASRL a initié le suivi d'un certain nombre de mesures du Loiret et il s'avère nécessaire de consolider cette amorce de système d'information par la mise en œuvre d'outils normalisés. Ainsi, il apparait indispensable de disposer en accès automatique dans Vigicrues des débits distincts du Dhuy et des sources du parc floral avant la confluence.

#### Evénement pluvieux des 10 et 11 mai 2020

#### Le contexte :

Orage et pluies abondantes durant la nuit du 10 au 11 mai 2020, environ 65mm sur 24 h. Phénomène annoncé par la météo via une qualification de vigilance orange pour le département et un forte dispersion des prévisions, tant du point devue des quantités (30 à 100 mm), que du calendrier (d'abord positionné pour le samedi puis reporté à la journée du dimanche pour ne finalement commencer le dimanche soir). Dans le même temps, d'importantes inondations dans le sud ouest de la France.

### Le travail de l'ASRL:

Dans la journée de dimanche 10 le projet d'ouvrir préventivement les vannes de crue est discuté par les responsables d'astreinte mais seule l'ouverture maxi des vannes de décharge est retenue, ce qui fut fait pour les 3 bassins aval.

Situation du bassin de St Samson mesurés à la mire du pont Cotelle :

-dimanche 10 mai en journée -40

-début de pluies intenses et orageuses en fin d'après midi

relève de la mire à 2h30 du matin -13

relève de la mire à 6h30 du matin -8 ; à ce stade, si rien n'avait été fait, le franchissement de la cote 0 devenait inévitable.>>décision d'ouvrir une vanne de crue.

À 7h30 la pluie continue et on observe des vitesses d'écoulement très importantes et des eaux extrêmement chargées de couleur marron charriant de nombreux débris. La perspective d'ouvrir une seconde pelle aux vannes de crue semble inévitable, puis vers 9h30 un appel alarmant de la Métropole nous intime l'ordre d'ouvrir la totalité des vannes de crue, ce qui a été fait.

Dans la matinée du 11 mai, la pluie continue, mais avec les trois vannes ouvertes le niveau baisse; en f'in d'après midi, on est déjà revenu à -20. A ce stade, nous aurions pu refermer tout de suite les vannes de crue, mais la quantité de matière charriée par la rivière nous a incité à les conserver encore ouvertes jusqu'à ce que les eaux s'éclaircissent de manière perceptible.

Il en est résulté une fermeture progressives des vannes de crue comme suit :

le 13 matin : fermeture de 50% de V2 et ajustement de l'aval, puis le 14 matin fermeture totale des vannes de crue V2 et V5



## Etat des ouvrages hydrauliques

V1 le 22/06/2020

Ouvrages				Etat	Urgence	Priorité
Vanne de la Reine Blanche (SCI le rivage)	V1	1	Vanne de décharge	Pelle en bon état, posée le 04/11/2015 par l'ASRL. Radier fissuréet parement fissuré		
Déversoir de Saint Samson (OLIVET)	D1	2	Déversoir	Bon état général, les pierres en aval pourraient être cimentées		
		3A	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
Nouvelles vannes de crue du Sentier des Prés (OLIVET)	V2	3B	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
		3C	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2009		
		4	Vanne de décharge	Bon état général		
Marylin de Caint Carrage (NA DACHENET DE CT ALDIN)	V/2	5	5 Vanne de décharge Bon état général / Suppréssion de l'IPN prévue			
Moulin de Saint Samson (M. RAGUENET DE ST ALBIN)	V3	6	Vanne de roue Nord	Pelle HS		
		7	Vanne de roue Sud	Bon état général		
	V4	11	Vanne de roue	Bon état général (devrait être fermée pour epargner le batiment)		
Moulin de Saint Julien (M. BEREAUD)		12	12 Vanne de roue Bon état général (devrait être fermée pour epargner le batiment)			
		13	Vanne de décharge	Bon état général		
Déversoir de la Grille Chinoise (SCI Château de la fontaine)	D2	14	Déversoir	ont consolidé en juillet 2003, aval mériterait même traitement		
	V5	15A	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
Nouvelles vannes de crue de la grille Chinoise (OLIVET)		15B	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
		15C	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
Déversoir des Béchets (OLIVET)	D3	10	Déversoir	Bon état général, les joints des pavés pourrait être refaits	U0	
	V6	8	Vanne de roue	Support de pelle abimé, crémaillère tordue. Mauvais état des barres de fer bloquant les débrit flotants		
Moulin de la Mothe (M. NIOCHE O.)		9A	Vanne de décharge	Poutre centrale abimée, revoir joint sur la maçonnerie		
		9B	Vanne de décharge	Poutre centrale abimée, revoir joint sur la maçonnerie		
Mark to the Park to the Property	V7	16	Vanne de décharge	Bon état général, ouverture permanente depuis 2010, crémaillère difficile à manœuvrer, travaux de maçonnerie envisageable	U0 / Maçonnerie U1	
Moulin des Béchets (M. DESDION)	V	17	Vanne de roue	Fermée en permanence, crémaillère difficile à manœuvrer, travaux de maçonerie envisageable		
Déversoir du Bac (OLIVET) D4 18 Déversoir Bon état général, aval à renforcer		U1 Alerter Olivet				

		19	Vanne de décharge	état général moyen, une lame de bois est désolidarisée, ouverte en permanence depuis 2010		
Moulin du Bac (Mme. VAN DAELE)	V8	20	Vanne de roue	A refaire, la propriétaire à fait une demande pour savoir si nous pouvions la refaire.	U1	
La Grande Braye, nouvelle vanne de crue des Tacreniers (OLIVET)	V13	21	Vanne de crue	Très bon état, posée en 2012		
	V12	22	Vanne de décharge Posée le 16/07/2004, en très mauvais état général		U1	
Moulin du Rondon (Mme PELLETIER)	V12	23	Turbine	Posée en 2016 ou 2017 par ASRL, constament fermée.		
	V11	24	24 Vanne de décharge Refaite en 2000, travaux de maconnerie à prevoir, commence à vieillir (Vanne dans terrain Moulin du Rondon)		U1	P2
	V10	25	Vanne de roue	Etat correct		
Moulin de l'Ile (M. CHOISY)	VIO	26	Vanne de décharge	Travaux réaliser en 2019, bon état général / Radier en sortie a stabiliser	U1	P2
ividuiii de i ile (ivi. citolor)	D5	27	Déversoir	Bon état général		
	V9	28	Vanne de décharge	Mauvais état général, des travaux s'imposent	- U2	P1
		29	Vanne de décharge	Mauvais état général, des travaux s'imposent		
Moulin des Tacreniers (SCI moulin des Tacreniers)	V9	31	31 Vanne de décharge Mauvais état général, des travaux s'imposent		U2	P1
Wodini des facientes (sei modini des facientes)	VS	32	Vanne de roue	Trou dans la chaussée	U2	P2
Moulin des Quatre Nations (Mme. RICHOMME)	V17	42	Vanne de roue	e en fer principalement ouverte, quelques travaux à prévoir		
Petit Moulin (Mme. RAMETTE)	V16	40	Vanne de roue	Fermée en permanance, bon état		
		41	Vanne de décharge	Besoin de quelques travaux	Projet de réparation	P1 bis
Moulin Brûlé (SCI du moulin)	V15	39	Vanne de roue	Bon état général		
		33	Vanne de décharge	Bon état général		
	V14	34	Vanne de décharge	Bon état général		
Moulin Rouge et Moulins des Moines -M. NIOCHE J.)	V1-7	35	Vanne de décharge	Bon état général		
Would Rouge et Woulds des Wolles -W. NIOCRE 3.)		36	Vanne de décharge	Bon état général		
	D6	37	Déversoir	Bon état général		
		38	Vanne de décharge	Bon état général		
Moulin Les Cascades (M. PLESSY)	V18	43	Vanne de décharge	Bon état général		
ouiii Ees Cuscuues (iii. i Eessi)	V10	44	Vanne de décharge	Bon état général		

U2 : Très important U1 : Important U0 : Faible Importance P1 : A faire en priorité